

Magnanville

magazine

un état d'esprit



Fleurissement :
une 1^{ère} fleur pour la ville

sommaire

4 → nous

Fête de la ville et de la jeunesse
Trois maires, un idéal : celui du vivre ensemble
Budget équilibré et fiscalité maîtrisée

6 → notre vie

Fleurissement : une première fleur couronnant 10 ans d'efforts
Élections 2017
Périmètre scolaire

10 → notre ville

Le réseau électrique rénové
YES : un job d'été auprès des aînés

11 → notre territoire

Comment se dessine l'avenir du territoire GPS&O ?
La déchèterie de la Vaucouleurs est ouverte



© Regards Magnanillois

Expo Photo Regards Magnanillois

6 et 7 mai
Salle Voltaire (La ferme)
Heures : 10h-12h / 14h-18h.

Projection de diaporamas, au Colombier,
le 6 mai à 20h30.
Entrée libre.

Plus d'infos :
Anne Villerio - Tél : 06 43 34 86 52
ou Didier Beslon - 06 64 66 79 14.
regardsmagnanillois@gmail.com

→ Infos pratiques

Infos pratiques

Hôtel de ville
2 rue de la ferme – 7800 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18.

Assistante sociale

permanence en mairie, sur rendez-vous
Tél : 01 34 97 80 80.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanillois

Conception de la maquette : Public Imprim

20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47

Mise en page : Olivier Bellet

Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine

Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 01832549



Chères Magnanilloises,
Chers Magnanillois,

Vous avez été nombreux à être attentif aux informations de la Lettre du Maire n°2 dans laquelle je vous faisais part des grandes orientations sur lesquelles nous travaillons pour notre commune. Je tiens à vous remercier pour vos remarques qui sont la preuve de votre intérêt pour Magnanville. Elles sont toujours constructives et c'est justement à cette construction commune que j'aspire car c'est bien ensemble que nous devons inventer la ville de demain.

Nous avons d'ailleurs commencé à échanger sur certains aspects des projets présentés. Sachez qu'ils ne sont que des orientations et à ce titre, leur détail n'a pas été décidé à ce jour. Je vous propose deux dates, les 22 et 24 juin pour en discuter lors de réunions publiques dédiées. Ce sera l'occasion pour mon équipe et moi-même de répondre à vos interrogations quand cela est possible et de recueillir vos avis pour continuer à faire vivre le débat.

Par ailleurs, certains d'entre vous ont émis le souhait de la construction d'une crèche sur la commune. Dans ce domaine, des porteurs de projets se sont manifestés. Outre la question des locaux, nous réfléchissons à la formule qui serait la plus

adaptée aux besoins des Magnanillois. Je ne manquerai pas de vous en reparler en temps voulu.

Toujours dans le cadre du projet de ville, je vous ai fait part de notre souhait de mettre en place un dispositif complémentaire au travail de notre ASVP avec une société de prévention et de médiation qui travaillera en lien avec la police nationale. C'est un dossier qui avance et dont je souhaite une phase d'expérimentation dès cet été. Cela nous permettra à tous de continuer à nous sentir bien dans notre ville.

En attendant les réunions publiques pour discuter de ces projets, je vous retrouverai lors de la Fête de la ville et de la jeunesse qui aura lieu le samedi 3 juin à l'espace de la Mare Pasloue. Ces moments festifs sont propices aux échanges et à la convivialité. Il nous faut les préserver et votre participation est la garantie de leur pérennité. Venez nombreux !

Michel LEBOUc

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

Vous avez
des questions sur
la vie de la commune ?

Vous souhaitez
prendre RDV avec
le maire ?

→ Adressez un mail via le site internet de la ville

en remplissant le formulaire adéquat dans
la rubrique « **ma mairie 24h/24** », en page d'accueil.

Tenez-vous informé(e)

Pour tout savoir sur les derniers événements de la ville, recevoir le bulletin municipal ou la lettre du maire, abonnez-vous à la lettre d'information depuis la page d'accueil du site internet www.magnanville.fr

Tribune libre :

Texte non remis.

Fête de la ville et de la jeunesse

Cette année, la municipalité réitère la Fête de la ville et de la jeunesse sur un thème inédit : le cirque ! Elle se déroulera le samedi 3 juin, à partir de 15h, à l'espace de la Mare Pasloue. Entretien avec Denis Andréoléty, adjoint en charge de la politique culturelle et de la vie associative.

Magnanville Magazine : Quelle est l'importance de perpétuer ce type de rendez-vous ?

Denis Andréoléty : Il y a toujours eu cette volonté à Magnanville de réunir les habitants dans un cadre festif et convivial, de vivre un moment ensemble, d'échanger. Que ce soit lors des vœux à la population, la fête des voisins, les réunions de quartiers, la fête de la musique, la fête de la ville ou le rendez-vous du 13 juillet.

MM : À quel public s'adresse cet événement ?

DA : Pour les enfants de 7 à 77 ans comme le dit le célèbre slogan. On y trouvera des jeux divers et variés car c'est aussi la fête de la jeunesse. Elle est gratuite et ouverte à tous avec du cirque, qui est le thème retenu pour cette nouvelle édition. Il fédérera l'ensemble des activités et des animations. Ce sera aussi l'occasion de faire des rencontres conviviales autour d'un verre ou d'un repas et de découvrir les projets de ville comme celui de la Mare Pasloue.

MM : Plusieurs partenaires participent à sa préparation. En quoi ce travail collaboratif est-il important ?

DA : C'est une rencontre et un travail entre les élus, les différents services de la ville (jeunesse, techniques, communication...), les associations telles le comité des fêtes ou Le Colombier-Magnanville. Il s'agit d'échanger et partager les approches et les savoir-faire des uns et des autres au service de la réussite de cette journée. Tous ont à cœur d'offrir un programme riche et varié pour le plus grand nombre.

MM : Quelques temps forts du programme ?

DA : Sans conteste la tyrolienne qui avait déjà attiré beaucoup de monde l'an dernier mais aussi les différents numéros de cirque, la fanfare et surtout le feu d'artifice qui clôturera cette journée que nous souhaitons tous ensoleillée.



Denis Andréoléty



Retour sur Hokkaido

Parcourir le Grand Nord japonais en hiver et à bicyclette ? Sylvie Massart, professeur de yoga, a relevé le défi avec Florence Archimbaud.

Elle est venue partager son expérience lors d'une conférence-débat rendue possible grâce au partenariat entre l'ESM yoga, l'association Le Colombier-Magnanville et la commune.

La conférence Hokkaido, voyage dans le grand nord japonais « *a rassemblé au-delà de la pratique du yoga* » s'est réjouie Michèle Kubli, présidente de la section yoga de l'ESM. La soirée a réuni plus de 85 personnes, venues découvrir une « autre façon de voyager qui fait

appel à la capacité d'être ici et maintenant, chercher l'harmonie entre l'esprit et le corps, sortir des sentiers battus et aller au bout d'un projet en puisant dans son énergie et le lâcher-prise ».

Sylvie Massart a captivé l'auditoire en partageant les images amateurs tournées durant le voyage. La projection s'est poursuivie par un temps d'échanges, où la performance humaine – par les rencontres – plus que sportive a été saluée par les spectateurs. Les dernières images du film mettaient en scène la danse nuptiale des oiseaux Tancho (grue à croix rouge), un modèle phare en origami, symbole de longévité.

Trois maires, un idéal : celui du vivre ensemble

En novembre 2016, Michel Lebouc recevait à Magnanville Hubert Wulfranc, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Mercredi 1^{er} mars dernier, une seconde rencontre avait lieu, initiée cette fois par l'édile normand. On dit que c'est dans l'adversité que se révèlent les vrais amis, on oublie de dire qu'elle en est parfois la créatrice. La rencontre avec Hubert Wulfranc et François Garay, maire des Mureaux, en est une parfaite illustration.

Bien sûr, ce mercredi 1^{er} mars fut l'occasion pour les trois maires de partager leur expérience professionnelle. Bien sûr, ce fut une journée propice pour aborder les perspectives de chacun pour sa commune. Bien sûr, ce fut un moment privilégié pour échanger autour des enjeux des collectivités. Et naturellement, les trois maires ont rapidement abordé leur volonté partagée de lutter contre le repli sur soi, les inégalités et la précarité à travers leurs projets de ville.

Mais au-delà, cette rencontre avait des airs de réunion de famille. Elle avait quelque chose de fort, presque émouvant, car elle était la plus juste réponse à la haine et à la barbarie.

Et finalement, pour Michel Lebouc, ce qui est à retenir, « *c'est ce doux parfum de fraternité qui régnait lors de cette rencontre, cette indéfectible fraternité qui sait si bien unir les hommes* ».



De gauche à droite, Hubert Wulfranc, François Garay et Michel Lebouc.

© Ville de St Etienne du Rouvray - Jérôme Lallier

Budget équilibré et fiscalité maîtrisée

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité par les membres de la majorité (abstention de l'opposition) lors du Conseil Municipal du lundi 27 mars. La maîtrise de l'impôt reste une priorité pour le Maire et sa majorité qui ont voté une augmentation du taux de fiscalité locale de 1%.

Lors de la séance, c'est un budget équilibré de 6,7 millions contre 8,5 millions en 2016 qui a été présenté, une différence qui s'explique en partie par le transfert de compétences à la Communauté Urbaine GPS&O. À noter également que ce budget primitif sera complété par un budget supplémentaire avec la prise en compte des excédents 2016.

Côté orientations, elles restent les mêmes avec la volonté de maintenir un cadre de vie agréable entre ville et campagne et l'ambition toujours aussi forte de contribuer au bien-vivre ensemble. Dans ce sens, le maintien des subventions aux associations, qui permettent à la ville d'avoir une vie culturelle, sportive, solidaire et citoyenne variée et dynamique figure parmi les engagements.

Les investissements ne sont pas en reste avec la sécurisation de nos écoles par exemple et se poursuivent pour mieux répondre aux attentes des Magnanvillois, notamment avec le projet de ville.

Afin d'atteindre ces objectifs sans en faire payer le coût aux habitants, la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste un enjeu à part entière pour lequel la mutualisation avec les communes voisines pourrait être un véritable levier.





Les panneaux d'entrée de ville inaugurés

Magnanville peut être fière de ses 5 nouveaux panneaux d'entrées de ville. Ils sont désormais équipés de la petite fleur, du label décerné par le jury du concours régional « villes et villages fleuris ».

Pour entériner cette récompense, la municipalité a inauguré le panneau en venant de Soindres, le 31 mars. La cérémonie s'est déroulée en présence de Daniel Maurey, maire de Boinville-en-Mantois, membre du jury, qui n'a pas participé à la sélection par respect de neutralité. « Cette fleur, fruit du travail commun des élus et des équipes techniques, est le premier symbole que les visiteurs voient en entrant dans la commune. Ils lui portent un regard plus particulier en la traversant. » affirme-t-il.

Quelques jours auparavant, l'équipe municipale et celle des espaces verts avaient été conviées au salon des Maires d'Ile-de-France pour recevoir la distinction officielle. Une fierté particulière du maire, Michel Lebout « Obtenir la première fleur a demandé dix ans d'investissement tant pour nous, élus que pour nos jardiniers. Mes équipes ont fourni beaucoup d'effort sur les aménagements paysagers, la diversité des végétaux, le respect de la plantation en pleine terre, la gestion du patrimoine arboré, les pratiques environnementales. Nous devons aussi cette victoire à l'effort entrepris par les Magnanvillois qui fleurissent leur demeure régulièrement ».

Cette récompense n'est pas définitivement acquise. Le challenge sera à nouveau relevé en 2019 pour une seconde fleur peut-être...

Une première fleur

Dix années d'effort en matière d'entretien des espaces publics et du fleurissement ...

Le Palmarès

En dix ans, la commune n'a eu de cesse d'être récompensée aux concours départementaux. Une prouesse particulièrement remarquable car elle concourt dans la catégorie des villes de 6001 à 15 000 habitants et obtient des résultats comparables à des villes beaucoup plus grosses qu'elle avec un budget bien plus modeste.

2006 - 2010 : Félicitations du jury départemental du concours « villes et villages fleuris ».

2011 - 2012 : 3^{ème} prix du concours départemental, dans sa catégorie.

2013 : 3^{ème} prix du concours départemental dans sa catégorie.

2014 : 4 pétales du concours départemental et trophée des mairies fleuries.

2015 : Magnanville décroche le 5^{ème} pétale et un nouveau trophée des mairies fleuries. Elle passe donc hors concours départemental et est proposée à celui de la région.

2016 : 1^{ère} fleur au concours régional des villes et villages fleuris et trophée « cœur de village ».

« En fleurissant et entretenant notre ville, nous offrons un cadre de vie agréable et une qualité de vie aux Magnanvillois. »

Christian Rudelle, adjoint en charge du secteur



Les chiffres 2016

8000 fleurs et jachères fleuries plantées au printemps 2016.

4000 bulbes récupérés en 2015 et réutilisés en 2016.

14 000 € alloués au fleurissement.

3500 arbres.

Monique N.

Il m'est agréable de me promener dans Magnanville car nous profitons d'espaces verdoyants et fleuris. Les massifs de fleurs et l'entretien des haies et pelouses rendent mes promenades, dans le village, attrayantes et pleines de couleurs. Pour garder ce côté distrayant et convivial, il faut que chacun continue d'embellir son habitat et de respecter les lieux communs.

à Magnanville

... ont permis à la ville de remporter la première fleur décernée par le jury régional.

La ville mise sur le développement durable

La mise en œuvre de techniques les plus favorables à la nature et l'utilisation des produits les plus sains sont au cœur des préoccupations.

Exit donc les produits phytosanitaires. Les jardiniers de la ville privilégient l'engrais bio, paillent les massifs limitant ainsi les arrosages et la pousse de mauvaises herbes. « *Nous avons récupéré 131 000 litres d'eau de pluie en 2015 qui nous ont permis d'arroser nos massifs. Nous avons également pris la décision de moins débroussailler pour permettre aux insectes de repeupler les milieux* » informe Frédéric Renouleaud, responsable du fleurissement.

En matière de propreté, la municipalité a posé de nombreuses corbeilles de rues aux abords des écoles et dans les endroits fréquentés. Les premiers conteneurs à déchets enterrés ont été installés à proximité de la résidence la Pastorale, en 2016.

Le saviez-vous ?

Le fleurissement est réalisé en deux temps.

Le premier, dit annuel, est composé de fleurs dont le cycle de vie dure 6 à 7 mois. « *Nous les plantons au printemps pour une floraison en été. Elles sont déplantées à l'automne* » informe Frédéric Renouleaud. Parmi elles, des pétunias, des géraniums et des bidens retombants jaunes. 6000 fleurs annuelles orneront les lieux publics cette année.

Quant aux bisannuelles comme les tulipes, fritillaria, iris, pâquerettes, giroflées, primevères, cinéraires..., toutes sont plantées en automne puis enlevées à la fin du printemps de l'année suivante.

N'oublions pas les vivaces, que l'équipe aux mains vertes intègre aux parterres dès les premiers beaux jours *qui restent en place plusieurs années*. Et par souci d'économies, ce sont quelques 3500 bulbes qui sont replantés d'une année sur l'autre.

Un fleurissement réfléchi et imaginé dans ses formes par une équipe très motivée.



Le jury a apprécié le massif de l'espace de la Ferme et la démarche de création de celui des enfants à la Cabine aux loisirs.



Économies énergétiques

La réduction de la consommation énergétique est aussi l'une des actions municipales dans ce domaine. Les rues de la commune sont aujourd'hui équipées de nouveaux lampadaires à LED moins énergivores. Côté circulation, les employés roulent avec des véhicules électriques et les Magnanvillois et extra-muros disposent d'une borne de recharge électrique au pied de la mairie. Un combat quotidien pour un mieux vivre ensemble.



3 conseils de nos jardiniers

- 1 - Utilisez les restes de vos pamplemousses pour éloigner les limaces de vos plantations.
- 2 - Préférez l'eau bouillante de cuisson de vos pâtes aux produits chimiques pour éliminer les mauvaises herbes de vos allées.
- 3 - Broyez vos déchets verts pour amender vos sols.



Parés pour leur premier vote

75 jeunes Magnanillois ont reçu leur première carte d'électeur, le vendredi 17 mars, en mairie.

Cette cérémonie de citoyenneté, fixée par le code électoral, est incontournable pour les communes. Il s'agit pour elles de remettre la carte d'électeur, aux nouveaux électeurs ayant été naturalisés ou ayant atteint l'âge

de 18 ans depuis le 1^{er} mars de l'année précédente, qu'ils soient inscrits d'office sur les listes électorales ou qu'ils aient entrepris une démarche volontaire d'inscription en mairie.

Au cours de la réception, le maire, Michel Lebouc, leur a rappelé les grandes dates de l'histoire du droit de vote en France et leur a présenté les valeurs fondamentales de la

République ainsi que leurs nouveaux droits et devoirs de citoyens. « *Ce droit de vote est le fruit de combats menés pour la démocratie, pour l'égalité entre les Hommes, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion* » leur a-t-il précisé. Un événement citoyen très symbolique qui s'est terminé par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Élections 2017

Les français majeurs sont appelés aux urnes pour deux élections cette année.

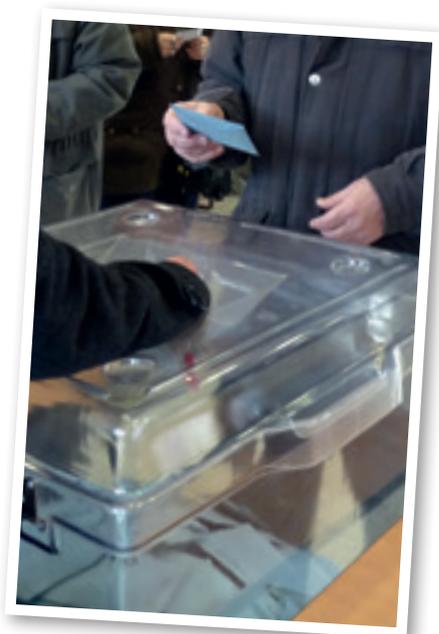
En tout premier lieu, le second tour des présidentielles, le dimanche 7 mai. Il sera suivi par les législatives qui désignent les nouveaux députés, les 11 et 18 juin.

À Magnanville, les quatre bureaux de vote de la mairie, la Mare Pasloue et des écoles élémentaires « Marronniers » et « Tilleuls » seront ouverts de **8h à 20h**. N'oubliez pas de vous munir de vos cartes d'identité et d'électeur. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ce jour-là, donnez procuration à un proche résidant la ville.

Plus d'infos :

www.servicepublic.fr ; Mairie (service élections)

Tél : 01 30 92 87 27.

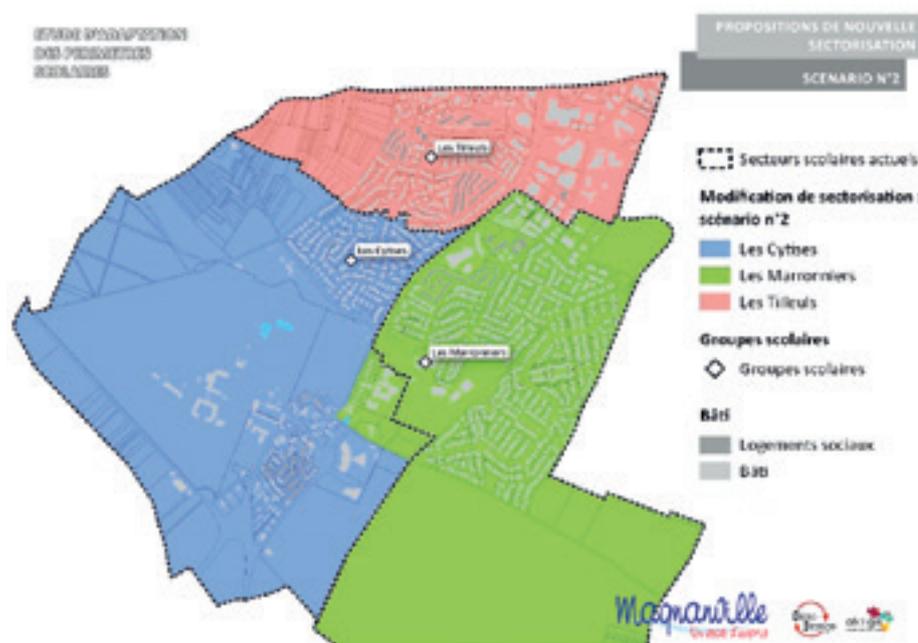


Amélie M.

J'ai trouvé la cérémonie citoyenne très bien. Elle permet de sensibiliser les jeunes au vote car, de nos jours, ils ne se sentent pas forcément concernés. Il est très important de voter. Cela permet de faire entendre sa voix. On ne peut pas se permettre de critiquer les divers gouvernements sans prendre part au vote.



Périmètre scolaire : quelques modifications mais pas de refonte dans l'immédiat



Le 8 mars, la municipalité a présenté aux parents d'élèves élus et aux directeurs d'établissements scolaires les conclusions de l'étude menée sur le périmètre scolaire.

Faut-il revoir les affectations et la répartition des effectifs dans les établissements scolaires gérés par la ville ? C'est la question qui s'est imposée à la municipalité aux lendemains de la livraison des logements de « La Pastorale », et à l'orée du programme immobilier

de la Mare Pasloue. Pour mener à bien leur réflexion, les élus ont mandaté l'expertise objective d'un cabinet d'études.

Quel constat ?

Les capacités théoriques scolaires montrent une particularité consistant en un certain déséquilibre entre le nombre de classes maternelles et le nombre de classes élémentaires quel que soit le groupe scolaire.

Ce « déséquilibre » rend difficile une révision du périmètre scolaire, car dans les scénarii de transfert de rues, les capacités d'accueil en maternelle ne seraient pas suffisantes.

La proximité des deux groupes scolaires Les Tilleuls et les Cytises, au sein de quartiers qui ne concernent pas le plus grand nombre de naissances, implique la nécessité d'élargir les rues de secteur de l'autre côté de l'avenue de l'Europe même si l'intérêt géographique n'est pas présent.

Il faut également souligner que l'hypothèse d'affecter les enfants du Clos de la Tuilerie aux Marronniers fragiliserait de fait les Cytises pour tendre vers sa fermeture en l'espace de trois rentrées scolaires. Enfin, l'évolution du dispositif CHAM vers deux classes à doubles niveaux d'ici la rentrée 2019-2020, permettra d'absorber les futurs écoliers de la Mare Pasloue.

« Ces éléments ont confirmé la pertinence du périmètre scolaire actuel. Outre de petites adaptations à la marge, nous avons décidé de le maintenir en l'état, d'anticiper la sectorisation aux Marronniers des logements de la Mare Pasloue - les Jardins de la Tour -, et de travailler sur les projections d'évolution de la ville d'ici 10 à 15 ans. » informe Sandrine Martins, adjointe déléguée aux affaires scolaires. Un gage de garantie pour la répartition des classes, la qualité des conditions d'enseignements et la pérennité des trois écoles.

Accueil de loisirs été

Votre enfant a entre 3 et 12 ans ?

Si vous souhaitez qu'il participe aux activités de l'accueil de loisirs cet été, c'est le moment de l'inscrire. **Remplissez le planning d'inscription** disponible sur www.magnanville.fr et retournez-le signé, en mairie avant le :

- 21 mai pour le mois de juillet.
- 11 juin pour août.

L'accueil de loisirs est ouvert du 10 juillet au 31 juillet et du 1^{er} août au 1^{er} septembre.

Plus d'infos : mairie - 01 30 92 87 27





Le réseau électrique rénové

Une partie du réseau basse tension magnanvillois va être renouvelé de mai à décembre 2017.

Il s'agit de remplacer 4 kilomètres de câbles vétustes entre l'avenue des Acacias et celle des Tilleuls. Les travaux sont réalisés par la société Colas pour le compte d'Enedis, entreprise de service public de distribution d'électricité. Un chantier de grande ampleur qui représente un investissement de 800 000 € pour le maître d'œuvre. Il débutera par une phase de terrassement qui sera suivie par le raccordement des nouveaux câbles. Enedis distribuera un bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres des riverains concernés.

Le planning :

Mai à septembre : Avenue des Acacias, allées des Pâquerettes et des Anémones, rue des Cerisiers, sentes des Troènes, des Mimosas et des Tamaris.

Juillet à Novembre : Avenue des Tilleuls.

Septembre-octobre : Rue de Fontenay et une partie de la rue de Beynes, allées des Noisetiers, des Lauriers, des Genêts et des Sauges.

Novembre-décembre : Rue des Peupliers, allées des Frênes, des Ifs et des Églantines.

YES : un job d'été auprès des aînés

Vous êtes étudiant et recherchez un job d'été enrichissant, au contact des seniors ?

Postulez à Yvelines Etudiants Seniors, une initiative originale du département des Yvelines pour favoriser les échanges intergénérationnels et lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant l'été.

Vos missions consisteront à apporter de la compagnie aux aînés isolés à travers des jeux, des promenades ou simplement des conversations. Vous leur ferez leurs courses, les accompagnerez chez le coiffeur, les aidez dans leurs démarches administratives... Au-delà de cet accompagnement, vous

serez amené à alerter, en cas de problème, les Pôles Autonomie Territoriaux et les Centres Communaux d'Action Sociale.

Comment postuler ?

Vous avez jusqu'à fin mai pour candidater en remplissant le formulaire en ligne sur www.yvelines.fr/yes

Seniors isolés : dites YES à ce dispositif

Pour en bénéficier, les aînés ou leur entourage peuvent faire la demande auprès du pôle autonomie de Mantes-la-Jolie, 8 quater de la Division Leclerc - Tél : 01 39 07 79 04 ou au 01 39 07 57 31.



Services de jardinage

Vous manquez de temps ou n'êtes plus en mesure d'entretenir votre jardin ?

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Magnanville peut vous soutenir dans cette tâche. 35 travailleurs handicapés, encadrés d'un moniteur interviennent déjà à domicile dans un rayon de 20 km. Ils assurent les tontes, le taillage des haies, désherbent ou débroussaillent : une aide appréciable déductible de vos impôts. Prenez contact avec l'ESAT pour établir un devis de la prestation.

Plus d'infos : Fondation Léopold Bellan - 1 place L. Bellan 78200 Magnanville
Tél : 01 30 98 19 94.

Projet immobilier « La Mare Pasloue »

Le permis de construire du projet de la mare Pasloue a été accordé, par la mairie, le 10 avril 2017. Il prévoit la construction de 150 nouveaux logements et d'une médiathèque d'ici la fin de l'année 2019. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'été. Profitez de la fête de la ville et de la jeunesse, qui se déroulera sur ce lieu le 3 juin à partir de 15h, pour découvrir ce havre de verdure.

Plus d'infos : www.magnanville.fr

Comment se dessine l'avenir du territoire GPS&O ?



Le PLUi /PAAD a fait l'objet d'un échange avec les habitants le 16 mars 2017.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été présenté en conseil communautaire le 23 mars.

Cette démarche, qui sera finalisée en septembre 2018 puis adoptée par les élus de Grand Paris Seine & Oise en décembre 2019, définit la vision stratégique et prospective du développement territorial d'ici 10 à 15 ans.

Une nouvelle déchèterie

La déchèterie de la Vaucoeurs à Mantes-la-Ville est ouverte.

Mise à disposition par la communauté urbaine GPS&O, elle est accessible aux habitants des communes-membres. Créée pour désengorger la déchèterie de Mantes-la-Jolie, elle prendra en charge jusqu'à 4 000 tonnes de déchets annuellement. 25m² sont dédiés au réemploi. Les usagers pourront y déposer objets ou meubles en vue de leur donner une seconde vie.



La présentation faite en conseil communautaire est le terme d'une phase de collaboration et de concertation engagée depuis mai 2016. Elle associe les élus communautaires et communaux, les services, les habitants, acteurs économiques, associatifs et experts. Ces échanges ont mis en exergue 3 identités communes sur le territoire : le paysage comme valeur commune, l'histoire industrielle comme point commun, le transport comme élément essentiel de lien du territoire à développer.

Réflexions

Ces identités induisent 3 axes de réflexion : tout d'abord la construction d'un territoire uni et reconnu pour son cadre de vie valorisant les espaces naturels et agricoles, les richesses patrimoniales tout en veillant à une urbanisation adaptée. Le territoire devra aussi proposer un pôle économique dynamique en accompagnant l'évolution de l'industrie, contribuant au développement de la formation et de l'emploi, optimisant les zones d'activités économiques. Il faudra aussi favoriser le commerce de centre-ville et concentrer celui de périphérie sur les pôles majeurs sans oublier de développer le tourisme. Le 3^{ème} axe concerne la mobilité : l'urbanisation doit être développée à proximité des lieux bien desservis comme les gares Eole pour préserver notamment les espaces naturels.

Pratique

- **Modalités d'accès** : Gratuit pour les particuliers ayant un véhicule de tourisme avec ou sans remorque (< 500 kg) ; payant pour tout autre véhicule. Présentez vos pièces d'identité, carte grise ou justificatif de domicile.
- **Déchets acceptés** : ameublement, cartons, acides, peintures, essences, solvants, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, huiles de vidange, encombrants, métaux, bois, journaux, revues, déchets verts, déblais, gravats, batteries, cartouches d'encre, radiographies, textiles, pneumatiques, piles, accumulateurs, huiles alimentaires, verres.
- **Refusé** : Ordures ménagères, bouteilles de gaz, produits à base d'amiante, Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.
- **Ouverture** : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h ; samedi de 9h à 18h ; dimanche de 9h à 12h. Fermeture les mardis, 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Adresse : Chemin des Larrons à Mantes-la-Ville.

Infos : gpseo.fr - 01 34 76 01 84.

Vos prochains ramassages des déchets

Encombrants :

- 28 juin pour le secteur violet*
- 29 juin pour le secteur orange*

* Voir le calendrier téléchargeable sur magnanville.fr

Sortez-les la veille, à partir de 19 h et veillez à ce qu'ils soient manipulables par deux personnes.

Déchets Verts : les vendredis jusqu'au 24 novembre. Sortez vos bacs le matin avant 13h.

▷ Notre projet de ville... *parlons-en !*



Réunions publiques

▷ **Entre ville et campagne :** **un projet ambitieux pour les Magnanvillois**

Dans la Lettre du Maire n°2, vous avez pris connaissance des orientations du projet de ville avec deux axes prioritaires :
bien-vivre ensemble et inventer la ville de demain.
Venez échanger avec vos élus lors des réunions publiques dédiées à ce projet.

▷ **Deux rendez-vous organisés**

pour permettre au plus grand nombre de participer

Judi 22 juin, à 20h - Samedi 24 juin, à 10h

Salle du Colombier, Espace de la Ferme
78200 Magnanville

▷ **Préparez vos questions**

dès à présent. Adressez-les par courriel à :

alarencontredevoselus@mairie-magnanville.fr
ou par courrier, en mairie sous pli « à la rencontre de vos élus ».



Pôle
multi-activités

Stationnements
et espace public

École des
Marronniers